

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



LAFFITTE
CAPITAL MANAGEMENT

LAFFITTE FUNDS - Compartiment Laffitte Risk Arbitrage Ucits
Code ISIN : Classe « EUR-A » LU1602252113

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance absolue décorrélée des marchés. La performance de ce Compartiment ne s'apprécie pas en fonction des évolutions d'un indice de référence. Cependant, la performance à posteriori pourra être comparée à l'ESTER capitalisé + 0.085% l'an. Le Compartiment a, par ailleurs, un objectif de volatilité inférieur à 5%.

Le Compartiment a pour vocation la mise en place de stratégies d'arbitrage sur les marchés actions, ayant un impact sur la répartition ou la structure du capital d'une société, principalement les opérations de fusions-acquisitions.

La stratégie d'investissement s'appuie sur une analyse fondamentale discrétionnaire confortée par une analyse quantitative (outils propriétaires) ainsi que sur une optimisation de l'allocation du portefeuille. Les positions sur les marchés actions sont gérées de manière dynamique. Des stratégies de couverture profitant de la baisse d'un titre ou des marchés pourront également être mises en place.

L'analyse du couple risque / rendement de chaque arbitrage permet de déterminer les instruments adéquats. Dans la majorité des cas, les opérations sont initiées sur des sociétés situées en Europe et en Amérique du Nord. Le Compartiment s'autorise une exposition sur d'autres zones géographiques (notamment Japon ou pays hors OCDE). Les investissements portent sur tous les secteurs.

Les stratégies seront réalisées principalement par les instruments financiers suivants :

- Actions toutes capitalisations avec une limite de 10% maximum sur les petites capitalisations ;
- Dérivés listés sur les marchés actions et indices européens et américains ;
- CFD, Equity Swaps : instruments dérivés de gré à gré permettant de profiter des variations à la hausse ou à la baisse d'un titre sans pour autant le détenir ;

- Instruments dérivés sur le marché de taux (swaps de taux, futures de taux), de change (swap de change, change à terme) afin de couvrir le portefeuille ;
- Titres intégrant des dérivés ;

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'effet de levier attendu du Compartiment, dans des conditions normales de marché, devrait être de 220%, bien que des niveaux plus élevés soient possibles. Le compartiment utilise la méthode probabiliste en méthode probabiliste avec une limite en Value at Risk (VaR).

Pour le placement de sa trésorerie, le Compartiment pourra être investi jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres fonds d'investissement conformes au e) de l'article 41 de la Loi de 2010 concernant les organismes de placement collectif ainsi que dans des titres de créance négociables, dépôts à terme et instruments du marché monétaire. Ces instruments peuvent être émis par des Etats ou des émetteurs du secteur privé sans limite de notation. Dans des conditions particulières de marché, l'exposition sur ces instruments pourra atteindre 100%.

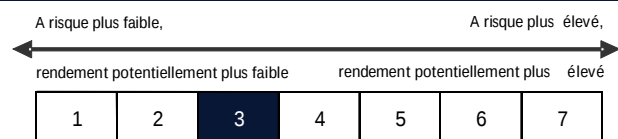
Affectation du résultat : Capitalisation des revenus.

Conditions de souscription et de rachat : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres en J-1 à 11.00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 pour les souscriptions et les rachats.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Réglementation SFDR : Article 6.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Signification de cet indicateur :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel votre capital est exposé ainsi que le rendement espéré du Compartiment. Il est à noter que les données historiques pour le calcul pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et que le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le calcul de cet indicateur synthétique est principalement basé sur les variations de la valeur liquidative du Compartiment et des risques inhérents aux stratégies d'arbitrages mises en place, par nature moins volatiles que les marchés actions.

Le Compartiment affiche une note de 3 sur une échelle allant de 1 à 7 (1 correspondant à la catégorie ayant le risque le plus faible).

Risques importants non pris en compte par l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- l'impact des techniques utilisées telles que l'usage de produits dérivés et d'un effet de levier qui peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM ;
- le risque de contrepartie lié à l'usage de produits dérivés de gré à gré ;
- le risque de crédit lié à l'investissement des liquidités disponibles dans le fonds.

Ce produit ne comporte pas de garanties en capital. L'investisseur peut ne pas retrouver la valeur de son investissement initial.

FRAIS

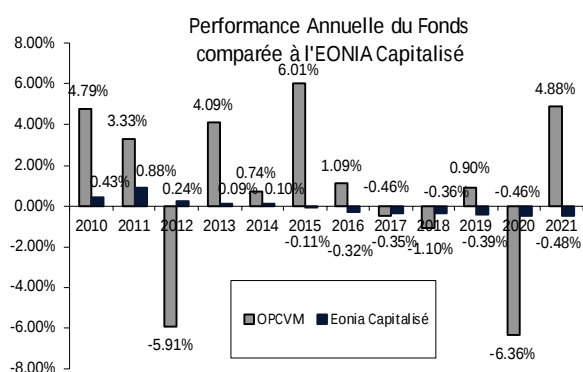
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la performance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Le montant prélevé pourra également être inférieur au taux indiqué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants*	2.89%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'EONIA capitalisé. Exercice 2021 : 0.12%

* Le chiffre communiqué intègre les frais de gestion et de fonctionnement. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 62 à 66 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.laffittecapital.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de performance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Avertissements

Les performances passées se basent sur les performances passées du fonds français absorbé (Part A du FCP Laffitte Risk Arbitrage Ucits).

Elles ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances tient en compte de l'ensemble des frais et commissions.

Date de création du FCP : 10/06/2009

Devise: Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : CACEIS BANK Luxembourg Branch.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT, 29-31 rue Saint Augustin, 75002 PARIS, France. Tél. +33 1 55 04 79 30.

Adresse web: ces documents sont également disponibles sur www.laffittecapital.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Dans les locaux de la société de gestion.

Régime fiscal: Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Laffitte Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce document clé pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV LAFFITTE FUNDS. L'OPCVM est constitué d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.laffittecapital.com.

LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération qui est disponible sur le site internet suivant : <http://www.laffittecapital.com>. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Laffitte Capital Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2022.